TERMES DE RÉFÉRENCE

Appel à manifestations d'intérêt (appel à CV) – Sélection de trois experts individuels court terme (3 lots)

Étude sur le développement économique et commercial du corridor Douala - Kampala (tronçon Bangui - Gemena - Akula - Lisala) dans le cadre de l'initiative Global Gateway

Projet CORAC 5-6 - Mesures d'accompagnement pour la réalisation des corridors stratégiques d'Afrique Centrale

1. Informations générales

Intitulé de la mission	Étude sur le développement économique et commercial du corridor Douala - Kampala (tronçon Bangui - Gemena - Akula - Lisala) dans le cadre de l'initiative Global Gateway
Projet	CORAC 5-6 « Mesures d'accompagnement pour la réalisation des corridors stratégiques d'Afrique Centrale » (code projet 25EDI0C089)
Bailleur	Union européenne (initiative Global Gateway)
Opérateur de mise en œuvre	Expertise France (Groupe AFD)
Pouvoir adjudicateur	Expertise France (Groupe AFD), établissement public soumis au code de la commande publique
Partie requérante	Délégation de l'Union européenne en République démocratique du Congo (DUE RDC), Section Infrastructures
Référence de la consultation	2026/ECTESLDEEC/16643
Nature de la prestation	Trois (3) contrats de prestation de services d'expertise individuelle, un contrat par lot, conclus intuitu personae
Procédure	Procédure adaptée (code de la commande publique, art. R2123-1, 1°) – appel à CV en deux temps publié sur GEX (Règlement des marchés publics et des subventions d'Expertise France DAJ_IM001, §4.5 ; procédure DAJ_P004)
Lots (un par profil)	• Lot 1 – Profil 1 : Expert en développement du secteur privé, commerce et intégration régionale (30 jours/homme) • Lot 2 – Profil 2 : Expert agronome, développement agricole et chaînes de valeur (35 jours/homme) • Lot 3 – Profil 3 : Expert en développement économique local (27 jours/homme)
Volume total	92 jours/homme (30 + 35 + 27)
Pays d'intervention	République démocratique du Congo (RDC) et République centrafricaine (RCA)
Lieux	Travail à distance depuis le lieu de résidence ; mission de terrain conjointe entre Lisala et Bangui (Lisala, Akula, Gemena, Zongo, Bangui)
Dates indicatives	Janvier - avril 2027 : démarrage début janvier 2027, mission de terrain en janvier 2027, remise du rapport final et de la feuille de route au plus tard le 2 avril 2027
Contribution à l'opérationnalisation de Global Gateway	Oui : soutien à l'identification des actions liées au Corridor 6
Dépôt des candidatures	Exclusivement sur la plateforme GEX d'Expertise France, une candidature par lot
Date limite de dépôt	**Lundi 30 novembre 2026 à 14 h 00 (heure de Paris)**

2. Contexte

2.1 Le projet CORAC 5-6

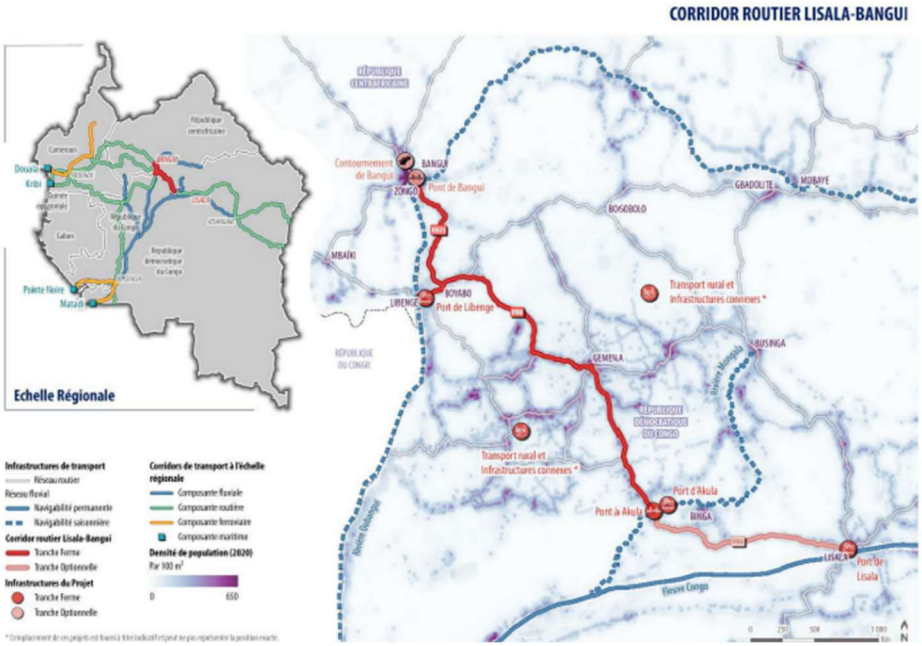
Le projet CORAC 5-6 « Mesures d'accompagnement pour la réalisation des corridors stratégiques d'Afrique Centrale » est financé par l'Union européenne dans le cadre de l'initiative Global Gateway et mis en œuvre par Expertise France (Groupe AFD) sur une durée de 48 mois (2026-2029), en consortium avec la FAO/CIPV, la CNUCED et l'OMD. Il porte sur la planification, la coordination et la gestion de deux corridors stratégiques, le corridor 5 (Libreville - Kribi/Douala - N'Djamena) et le corridor 6 (Douala/Kribi - Bangui - Kampala), ainsi que sur la facilitation des transports, des échanges commerciaux, des infrastructures et du petit commerce transfrontalier.

La Délégation de l'Union européenne en République démocratique du Congo (DUE RDC) a sollicité Expertise France, au titre du projet CORAC 5-6, pour la réalisation de l'étude sur le développement économique et commercial du tronçon Bangui - Gemena - Akula - Lisala du corridor 6. Les présents termes de référence reprennent le contenu de l'étude tel que défini par la DUE RDC et en précisent les modalités de mise en œuvre par Expertise France, par la mobilisation de trois experts individuels court terme.

2.2 Contexte général

Cette étude s'inscrit dans la stratégie de développement des infrastructures de l'Union africaine et de l'Union européenne, dans le cadre de l'initiative « Global Gateway ». Elle porte sur l'étude de développement économique du tronçon Bangui - Gemena - Akula - Lisala, un segment charnière du corridor 6 (Douala - Bangui - Kisangani - Kampala).

Ce corridor constitue l'un des piliers du réseau routier transafricain (TAH8), qui vise à relier les ports de l'Atlantique (Douala) aux centres économiques d'Afrique de l'Est (Kampala/Mombasa). Le manque de fluidité sur le tronçon reliant la RCA à la RD Congo via le Sud-Ubangi et la Mongala représente un maillon manquant majeur qui entrave la connectivité continentale.

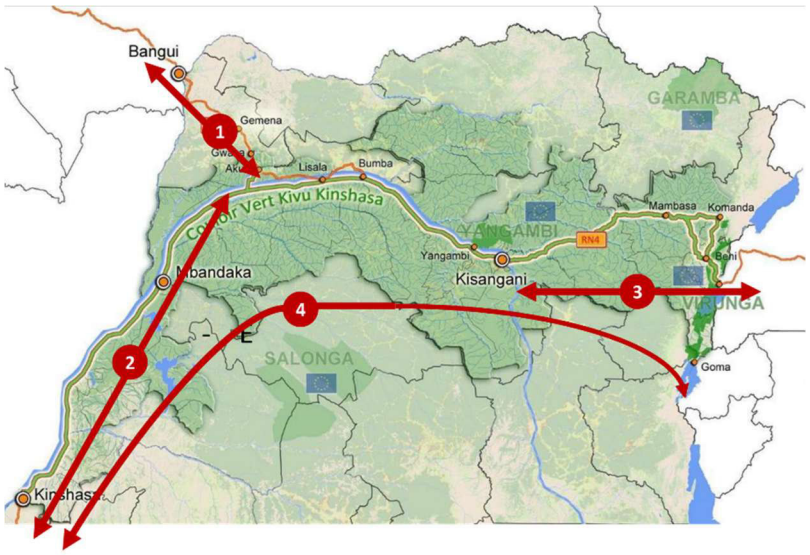


Source : CPCS - Rapport sur l'identification des besoins et enjeux environnementaux et sociaux dans le cadre de l'étude pour la définition d'un programme d'appui à la mobilité et aux transports dans la zone du corridor Bangui - Zongo - Akula - Lisala - 2025

S'inscrivant dans le cadre de l'initiative « Global Gateway », ce projet répond à une vision de connectivité durable et inclusive. Les enjeux liés à ce tronçon spécifique sont multiples :

- **Désenclavement national et transcontinental :** faciliter la circulation des marchandises et des personnes entre le nord-ouest de la RDC et Kinshasa, entre le nord-ouest de la RDC et l'Afrique centrale, ainsi qu'entre l'Afrique atlantique centrale et l'Afrique de l'Est. Ce corridor favorise un accès alternatif et réduit, à terme, la dépendance à l'égard de liaisons aériennes coûteuses et à faible capacité et/ou de liaisons fluviales longues et peu fiables.
- **Valorisation du pôle portuaire d'Akula :** le port d'Akula, stratégiquement situé sur le fleuve Congo (affluent de la Mongala), a vocation à devenir une plateforme multimodale reliant le nord-ouest de la RDC à Kinshasa/Brazzaville et au réseau routier transafricain.
- **Intégration au marché commun (ZLECAf) :** ce tronçon vise à servir de catalyseur pour stimuler les échanges au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), en réduisant les coûts de transaction logistique entre le nord-ouest de la RDC et les marchés d'Afrique centrale et orientale.

Le potentiel du corridor 6 dans son ensemble est résumé sur la carte ci-dessous.



1. Produits vivriers et manufacturés de/vers la centrafrique, le Cameroun et le monde
2. Produits vivriers vers Kinshasa, produits manufacturés et transformés de Kinshasa
3. Amélioration des échanges de/vers l'Ouganda, le Kenya et le monde
4. Transport des produits vivriers du Kivu vers Kinshasa (corridor vert)

2.3 Projets et programmes en cours

Transports et facilitation des échanges

- Les infrastructures (génie routier et portuaire) essentielles à l'existence du corridor ont déjà fait l'objet d'études de faisabilité et d'études d'avant-projet sommaire (APS) réalisées par CPCS (financement UE, mise en œuvre par l'AFD). Les études d'avant-projet détaillé (APD) devraient commencer au premier trimestre 2027. La BAD a financé les études du pont Bangui – Zongo. Le montage financier du projet a été effectué et le Gouvernement a adressé début novembre 2026 une requête de financement aux différents bailleurs.
- Le programme CORAC (financement UE, mis en œuvre par Expertise France entre 2025 et 2029) porte sur la planification, la coordination et la gestion des corridors, ainsi que sur la facilitation

des transports, des échanges commerciaux, des infrastructures et du petit commerce transfrontalier.

Agriculture et agro-industrie

- Le programme de chaîne de valeur Miluna (financement UE, mis en œuvre par Enabel) finance certaines chaînes de valeur entre Guaka et Akula. Le projet Agri Sud-Ubangi (financement belge, mis en œuvre par Enabel) soutient les agriculteurs de la zone.

Numérique

- Le projet de transformation numérique de la RDC, soutenu par la Banque mondiale et l'AFD, prévoit le déploiement de près de 10 000 km de fibre optique à travers le pays. Le corridor Bangui - Lisala figure parmi les priorités.
- Le projet Eutelsat, qui vise à déployer une connexion Wi-Fi collective via des antennes satellites dans les zones rurales non desservies (objectif d'installation de 2 025 antennes en trois ans sur l'ensemble du territoire).

3. Objectifs, résultats attendus et délais

3.1 Objectifs de la mission

L'objectif général (OG) de la mission est, en adoptant le prisme de la stratégie « Global Gateway », d'analyser et de faire le point sur les activités économiques, le potentiel économique et les besoins en infrastructures économiques, selon une approche intégrée à 360° propre à cette stratégie de l'UE.

La mission poursuit deux objectifs spécifiques (OS) :

- **OS1 :** Réaliser une analyse multisectorielle de l'environnement économique du corridor sous l'angle de l'approche à 360° de l'UE.
- **OS2 :** Identifier les leviers de développement économique et social et proposer des projets et des programmes thématiques susceptibles de bénéficier d'une enveloppe financière dédiée dans le cadre des mesures de soutien au développement du corridor.

3.2 Résultats attendus

Au titre de l'objectif spécifique 1 (OS1) : analyse multisectorielle de l'environnement économique du corridor sous le prisme à 360° de la stratégie « Global Gateway » de l'UE

Cet objectif comprend plusieurs volets :

- Cartographier les différentes activités économiques le long du corridor (agriculture, agro-industrie, élevage, commerce et transport fluviaux, pêche, foresterie, commerce et échanges transfrontaliers, etc.) ;
- Analyser les besoins des entreprises en matière d'accès à l'eau, à l'énergie, à la formation professionnelle et aux infrastructures économiques ;
- Identifier les goulots d'étranglement et les contraintes liés à l'environnement propice à l'investissement et au commerce ;
- Pour les villes de Gemena, Lisala, Zongo et Akula, analyser les activités commerciales ainsi que les liens entre ces villes et les zones rurales ;

- Pour Bangui, analyser les flux commerciaux entre la RDC et Bangui.

Au titre de l'objectif spécifique 2 (OS2) : identification des leviers de développement économique et proposition de projets et programmes thématiques susceptibles de bénéficier d'une enveloppe financière dédiée

- Identifier les projets susceptibles de tirer parti du corridor. Les secteurs d'intervention envisagés comprennent le développement agricole (soutien à la petite agriculture et à l'agro-industrie), les infrastructures économiques (énergie, eau et assainissement, télécommunications, transport/logistique) et le transport rural (routes secondaires et réseau tertiaire) ;
- Proposer des mesures pour lever les goulots d'étranglement et les contraintes identifiés au niveau de l'environnement propice à l'investissement et au commerce ;
- Proposer un ensemble de projets susceptibles d'être évalués par le ministère des Travaux publics, l'UE et l'AFD ;
- Proposer une feuille de route pour le développement du corridor, en intégrant les éléments susmentionnés.

Les deux objectifs spécifiques de la mission peuvent être réalisés simultanément. La mission démarrera début janvier 2027 et devra s'achever au plus tard début avril 2027, afin que la Délégation de l'UE en RDC et l'AFD disposent des livrables à temps pour lancer les études détaillées. La mission sera menée par le biais d'une revue documentaire et d'entretiens sur le terrain.

4. Activités et livrables

4.1 Organisation de l'équipe d'experts

L'étude est réalisée par une équipe de trois experts individuels, sélectionnés et contractualisés séparément par Expertise France. Chaque profil constitue un lot distinct de la consultation et donne lieu à un contrat distinct. Les trois experts travaillent de manière coordonnée sur l'ensemble des livrables :

- **Lot 1 - Profil 1 - Expert en développement du secteur privé, commerce et intégration régionale (30 jours/homme) :** il assure la cohérence d'ensemble de l'analyse économique et commerciale, l'analyse de l'environnement des affaires, des flux commerciaux et des liens entre le corridor, Kinshasa, Bangui et Kisangani, ainsi que la structuration des propositions de projets et de la feuille de route.
- **Lot 2 - Profil 2 - Expert agronome, développement agricole et chaînes de valeur (35 jours/homme) :** il conduit le diagnostic des activités agricoles et agro-industrielles, des chaînes de valeur et des besoins en infrastructures économiques des zones rurales, et rédige la part principale du rapport de diagnostic sur ces volets.
- **Lot 3 - Profil 3 - Expert en développement économique local (27 jours/homme) :** il mobilise sa connaissance du terrain et des acteurs publics et privés congolais, en particulier dans la province du Sud-Ubangi, pour organiser et conduire les entretiens, cartographier les acteurs et les marchés locaux et assurer l'ancrage local des propositions.

L'expert du Profil 1 consolide les contributions des trois experts dans les livrables L1 et L3 à L5. Il n'encadre pas les deux autres experts et ne dispose d'aucune autorité hiérarchique sur eux : la coordination de l'équipe, le pilotage de la mission, la validation du programme et l'arbitrage des

difficultés relèvent d'Expertise France. Chaque expert exécute en autonomie les prestations qui lui sont confiées et reste seul responsable des jours/homme et des contributions qui lui sont attribués.

4.2 Déroulement de la mission

Briefing : une réunion d'information à distance avec Expertise France (équipe projet CORAC 5-6) et les Délégations de l'UE en RDC et en RCA devra être programmée avant le début de la mission de terrain.

Rapport de diagnostic et propositions (100 pages maximum, annexes incluses).

Objectif spécifique 1 (OS1) : Réaliser une analyse multisectorielle de l'environnement économique du corridor sous le prisme à 360° de la stratégie européenne « Global Gateway »

- Élaboration d'un document de diagnostic décrivant, à titre informatif et par tronçon, les zones rurales situées dans un rayon de 30 km autour des principales villes du corridor :
 - Les principales cultures vivrières et de rente ;
 - La présence d'autres activités économiques, par exemple dans les domaines de l'agroforesterie et de l'exploitation minière ;
 - Les infrastructures économiques disponibles et manquantes (énergie, eau, télécommunications) ;
 - Les principales activités économiques des habitants ;
 - Les principales entreprises en activité.
- Outre les principales villes du corridor, identification :
 - Des marchés formels et informels existants, de leurs caractéristiques principales et de l'origine des marchandises qui y sont vendues ;
 - De la présence d'entreprises formelles et semi-formelles ainsi que de leur secteur d'activité ;
 - De l'existence de chaînes de valeur.

Les experts s'efforceront de rencontrer un nombre représentatif (environ 30 à 40) d'élus locaux, de représentants politiques, de membres des services publics liés aux entreprises (douanes, bureaux de contrôle, etc.), d'entrepreneurs et de membres de la société civile.

Dans le cadre de leurs travaux, les experts chercheront à comprendre les liens existants entre le corridor, Kinshasa, Bangui et Kisangani, ainsi que les principales chaînes d'approvisionnement.

Objectif spécifique 2 (OS2) : Identifier les leviers de développement économique et proposer des projets et programmes thématiques susceptibles d'être financés par une enveloppe financière dédiée, dans le cadre des mesures de soutien au développement du corridor

Sur la base des conclusions de l'analyse multisectorielle, les experts réaliseront une cartographie initiale des principaux acteurs économiques (publics et/ou privés) pertinents pour le corridor et proposeront des actions prioritaires concernant :

- Le soutien à l'agriculture et aux chaînes de valeur agricoles ;
- La modernisation ou la construction d'infrastructures économiques critiques (eau, électricité, numérique, voies d'accès/desserte agricole, amélioration des transports et de la logistique le long du corridor 6) ;

- La formation professionnelle et l'entrepreneuriat.

Pour chacune de ces actions, les experts élaboreront des fiches de projet précisant les objectifs et les principaux résultats attendus, ainsi qu'une estimation budgétaire et une proposition de modalités de mise en œuvre. Ces projets tiendront compte des enseignements tirés de projets similaires réalisés par le passé.

Réunion de restitution en ligne avec Expertise France, la Délégation de l'UE en RDC et l'AFD (et éventuellement d'autres parties prenantes) pour présenter les premiers résultats de la mission de terrain.

Remise du projet de rapport et intégration des commentaires d'Expertise France et de la Délégation de l'UE en RDC.

Élaboration d'une feuille de route (30 pages maximum) : sur la base des échanges avec la Délégation de l'UE en RDC et ses partenaires sur place, formulation de recommandations opérationnelles concrètes s'appuyant sur des études complémentaires ; identification des actions permettant de saisir les opportunités économiques offertes par le corridor de transport.

4.3 Synthèse des livrables

N°	Livrable	Format / volume	Échéance indicative
L1	Note de cadrage et programme de la mission de terrain (après briefing)	Note courte, calendrier des entretiens	Avant le départ en mission de terrain (au plus tard le 15/01/2027)
L2	Présentation PowerPoint des principales conclusions de la mission de terrain et liste exhaustive des projets identifiés, présentée lors de la réunion de restitution en ligne	Présentation PowerPoint	1er - 5 février 2027
L3	Projet de rapport de diagnostic et propositions (fiches de projet incluses)	Rapport Word, 100 pages maximum annexes incluses	5 mars 2027 au plus tard
L4	Rapport final de diagnostic et propositions, intégrant les commentaires d'Expertise France et de la DUE RDC	Rapport Word et PDF	2 avril 2027 au plus tard
L5	Feuille de route pour le développement du corridor	Document Word et PDF, 30 pages maximum	2 avril 2027 au plus tard

Tous les livrables sont rédigés en français et remis à Expertise France, qui les transmet à la Délégation de l'UE en RDC pour commentaires et validation. Les livrables L1 et L3 à L5 sont consolidés par l'expert du Profil 1 à partir des contributions des trois experts ; chaque expert reste responsable des parties relevant de son domaine. Un livrable est réputé accepter à la signature, par Expertise France, d'un procès-verbal de validation.

5. Lieux, dates et durée

La mission s'effectuera principalement depuis le lieu de résidence des experts, mais une mission de terrain conjointe est également prévue entre Lisala et Bangui (Lisala, Akula, Gemena, Zongo, Bangui).

Le calendrier ci-dessous reprend le plan de travail et la répartition des jours/homme définis par la partie requérante, recalés sur un démarrage des contrats début janvier 2027 (publication de la

consultation en novembre 2026, sélection et contractualisation en décembre 2026). Les dates sont indicatives et seront ajustées à la date effective de notification des contrats, le volume de jours/homme par expert et la durée totale de la mission (environ trois mois) restant inchangés.

5.1 Calendrier indicatif et répartition des jours/homme

Date	Activité	Lieu	Profil 1		Profil 2		Profil 3	
			Jours	Per diem (max)	Jours	Per diem (max)	Jours	Per diem (max)
04/01 - 15/01/2027	Travaux préparatoires à la mission de terrain : briefings avec Expertise France et la Délégation de l'UE en RDC, collecte de documents et organisation de la mission de terrain et des entretiens	À distance	5		5		10	
18/01 - 31/01/2027	Mission de terrain, réunions bilatérales et multilatérales, briefings et débriefings avec la Délégation de l'UE en RDC (et celle en RCA, dans la mesure du possible)	Lisala, Akula, Gemena, Zongo, Bangui	12	14	10	14	12	14
01/02 - 05/02/2027	Préparation et présentation d'une présentation PowerPoint incluant les principales conclusions et la liste exhaustive des projets	À distance	3		3		1	
08/02 - 05/03/2027	Rédaction du projet de rapport et soumission à Expertise France et à la Délégation de l'UE en RDC	À distance	8		15		3	
Le 19/03/2027 au plus tard	Réception des commentaires d'Expertise France et de la Délégation de l'UE en RDC (au plus tard deux semaines après la soumission du projet de rapport)							
Le 02/04/2027 au plus tard	Intégration des retours et soumission du rapport final et de la feuille de route	À distance	2		2		1	
TOTAL			**30**	**14**	**35**	**21**	**27**	**14**

Note : le nombre de per diem est indicatif et constitue un plafond. Celui indiqué pour le Profil 2 (21) reprend le tableau de la partie requérante et couvre, le cas échéant, des jours de présence sur le terrain au-delà des 10 jours ouvrés contractualisés. Le nombre définitif est arrêté dans le contrat de chaque expert sur la base du programme de mission validé ; seuls les per diem correspondant à des nuitées effectives sur le terrain sont pris en charge.

6. Profils des experts recherchés

Chaque profil constitue un lot et fait l'objet d'une candidature distincte. Les exigences minimales ci-dessous sont **éliminatoires** : une candidature qui n'y satisfait pas n'est pas évaluée. Les éléments allant au-delà de ces minimums sont valorisés selon la grille de la section 8.5.

6.1 Lot 1 - Profil 1 : Expert en développement du secteur privé, commerce et intégration régionale (30 jours/homme)

- **Qualification :** niveau correspondant à un master dans les domaines de l'économie, de l'ingénierie commerciale ou équivalent.

- **Langue :** maîtrise parfaite du français (oral et écrit).
- **Expérience professionnelle générale :** de préférence 10 ans d'expérience, mais un minimum de 5 ans est exigé dans les domaines du développement du secteur privé, du commerce et de l'intégration régionale, avec une connaissance du secteur des chaînes de valeur agricoles.
- **Connaissance du contexte :** corridors économiques en Afrique.
- **Expérience professionnelle spécifique :** expérience dans l'identification d'actions de développement économique, notamment pour la DG INTPA et les délégations de l'UE.
- **Informatique :** maîtrise de la suite Microsoft Office, en particulier des logiciels MS Word, Excel et PowerPoint.

6.2 Lot 2 – Profil 2 : Expert agronome, développement agricole et chaînes de valeur (35 jours/homme)

- **Qualification :** niveau correspondant à un master dans les domaines de l'économie, de l'agriculture, de l'agronomie, de l'administration publique ou équivalent.
- **Langue :** maîtrise parfaite du français (oral et écrit).
- **Expérience professionnelle générale :** de préférence 10 ans d'expérience, mais un minimum de 5 ans est exigé dans les domaines du développement agricole, de l'agro-transformation et des chaînes de valeur agricoles. Connaissance du contexte local congolais ainsi que des acteurs publics et privés.
- **Expérience professionnelle spécifique :** expérience dans la gestion de projets liés au développement agricole, à l'agroécologie et au développement de chaînes de valeur.

6.3 Lot 3 - Profil 3 : Expert en développement économique local (27 jours/homme)

- **Qualification :** niveau correspondant à un master dans les domaines de l'économie, du droit, de l'administration publique ou équivalent.
- **Langue :** maîtrise parfaite du français à l'oral et à l'écrit.
- **Expérience professionnelle générale :** de préférence 10 ans d'expérience, mais un minimum de 5 ans est exigé dans les domaines du développement économique local ou de l'administration publique.
- **Expérience professionnelle spécifique :** expérience au sein du secteur public et/ou privé congolais, connaissance du terrain dans la province du Sud-Ubangi.

7. Modalités contractuelles, pilotage et sécurité

7.1 Modalités contractuelles

- **Nature du contrat :** chaque lot donne lieu à un contrat de prestation de services d'expertise individuelle, marché public soumis au code de la commande publique et au Règlement des marchés publics et des subventions d'Expertise France. Le contrat est conclu intuitu personae : l'expert désigné ne peut être remplacé, même temporairement ; en cas d'indisponibilité prolongée, le contrat est suspendu ou résilié. Il ne constitue pas un contrat de travail et ne crée aucun lien de subordination.

- **Capacité à facturer :** l'attributaire justifie de sa capacité à contracter et à facturer par l'un des moyens suivants : société (SAS, SARL ou équivalent), statut d'auto-entrepreneur ou d'entrepreneur individuel immatriculé, société de portage salarial de son choix (qui devient alors le cocontractant d'Expertise France), ou numéro d'identification fiscale lorsque la législation locale le permet. Le support contractuel reste celui fixé par la doctrine d'Expertise France.
- **Prix :** chaque contrat est conclu à **prix global et forfaitaire**, ferme et non révisable, égal au taux journalier proposé multiplié par le volume de jours/homme du lot (30, 35 ou 27). Ce prix est décomposé en trois phases, dont le montant correspond aux jours/homme du tableau 5.1 : phase A (L1 et L2), phase B (L3) et phase C (L4 et L5). Il couvre l'ensemble des frais de fonctionnement de l'expert, y compris les frais de communication liés au travail à distance.
- **Frais de mission :** les billets d'avion, transports locaux, hébergement, visas et per diem ne sont pas à inclure dans l'offre financière. Ils sont pris en charge par Expertise France, directement ou sur justificatifs, dans la limite de ses barèmes en vigueur et des règles d'éligibilité de la convention de financement de l'Union européenne. Leur plafond est fixé dans chaque contrat.
- **Logistique :** la logistique de la mission de terrain (vols intérieurs, hébergement, déplacements entre Lisala, Akula, Gemena, Zongo et Bangui) est organisée en coordination avec l'équipe projet CORAC 5-6 et les Bureaux mutualisés d'Expertise France à Kinshasa et à Bangui.
- **Paiement :** le prix de chaque phase est payé après validation des livrables correspondants : phase A à la validation de L1 et L2, phase B à la validation de L3, phase C à la validation de L4 et L5. Chaque paiement intervient sur facture accompagnée du procès-verbal de validation, dans le délai global de paiement de 30 jours. Les jours de présence sur le terrain sont attestés pour la seule prise en charge des per diem.
- **Propriété intellectuelle et confidentialité :** les droits sur les livrables sont cédés à Expertise France dans les conditions du CCAG applicable aux marchés de prestations intellectuelles (CCAG-PI 2021, option de cession des droits) et des stipulations du contrat. Expertise France peut communiquer les livrables à la Délégation de l'UE, à l'AFD et aux autorités partenaires, et les diffuser. Les experts sont tenus à la confidentialité des informations recueillies et respectent les règles de visibilité de l'Union européenne.
- **Conflits d'intérêts :** chaque candidat signe la déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et à l'absence de conflit d'intérêts et déclare sans délai toute situation de conflit survenant en cours d'exécution. L'étude débouchant sur des fiches projets chiffrées, la participation ultérieure d'un attributaire, directement ou par une structure à laquelle il est lié, aux procédures de mise en œuvre de ces projets peut entraîner son exclusion si elle est de nature à fausser la concurrence.
- **Modifications du contrat :** le nombre de jours/homme fixé au contrat engage les deux parties. Des jours supplémentaires ne peuvent être commandés qu'à l'initiative d'Expertise France, lorsque de nouvelles prestations le justifient, par avenant et dans les limites fixées par le code de la commande publique. Aucun avenant ni complément de rémunération n'est accordé pour compenser un retard imputable à l'expert.

7.2 Pilotage et points focaux

La mission est pilotée par l'équipe projet CORAC 5-6 d'Expertise France, en lien étroit avec la partie requérante :

- **Expertise France - projet CORAC 5-6 :** Kervin KUMAPLEY, Chef de projet ; Adrien AKKUS, Adjoint Chef de projet (Bureau mutualisé de Yaoundé) ; Christophe NDAYIKENGURUKIYE, Coordinateur Corridor 6 (Kinshasa).
- **Délégation de l'Union européenne en RDC :** Vincent FLAMENT, Gestionnaire de programmes responsable du Corridor 6 (Section Infrastructures) ; Christian HEREMANS, Gestionnaire de programmes Secteur privé (Section Infrastructures) ; Jean-Pierre BUSOGORO, Gestionnaire de programmes (Section Environnement et Agriculture durable).

Expertise France fournira aux experts une lettre d'introduction, établie en lien avec la Délégation de l'UE en RDC, destinée aux parties prenantes publiques et privées à rencontrer au cours de la mission. Les experts n'ont pas qualité pour représenter Expertise France ni pour prendre des engagements en son nom.

7.3 Sécurité et santé

- Les experts se conforment aux consignes de sûreté et de sécurité d'Expertise France (Direction de la sûreté opérationnelle) et des Bureaux mutualisés de Kinshasa et de Bangui. Le programme de la mission de terrain est soumis à la validation préalable d'Expertise France.
- Les coûts et mesures liés à la sécurité de la mission de terrain sont pris en charge par le projet, conformément aux procédures d'Expertise France.
- La situation en matière de sécurité et de santé, en particulier l'évolution de la maladie à virus Ebola, est évaluée comme condition préalable au départ en mission de terrain. En cas d'impossibilité, Expertise France peut ajourner l'exécution de la mission de terrain ou en adapter le périmètre (réduction du périmètre géographique, entretiens à distance), après concertation avec la DUE RDC et les experts, selon les stipulations du contrat (ordre de service ou avenant).

8. Modalités de candidature et de sélection

8.1 Procédure applicable

La présente consultation est une procédure adaptée (code de la commande publique, art. L2123-1 et R2123-1, 1°), passée sous la forme d'un appel à CV en deux temps conformément au Règlement des marchés publics et des subventions d'Expertise France. La consultation est allotie en trois lots, un par profil ; le montant estimé de l'ensemble des lots détermine la procédure applicable.

Un candidat peut se porter candidat à plusieurs lots, en déposant une candidature distincte par lot. Il ne peut toutefois être attributaire que d'un seul lot, les trois missions s'exécutant simultanément, notamment sur le terrain.

8.2 Dossier de candidature

Le dossier est déposé sur GEX, une candidature par lot, en indiquant le lot visé. Il comprend :

- Un curriculum vitae détaillé en français (5 pages maximum), mettant en évidence les expériences pertinentes au regard des exigences du profil visé ;
- Une note de compréhension et de méthodologie (3 pages maximum) présentant la compréhension de la mission, l'approche proposée pour le profil visé et la contribution envisagée au travail d'équipe et aux livrables ;

- Une offre financière indiquant le taux journalier d'honoraires (en euros, hors taxes, et toutes taxes comprises le cas échéant) et le montant total correspondant au volume de jours/homme du profil ;
- Une déclaration de disponibilité sur la période de la mission, en particulier pour la mission de terrain ;
- La copie du diplôme le plus élevé et les coordonnées de deux références professionnelles récentes.
- Le formulaire de candidature expertise individuelle et la déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et à l'absence de conflit d'intérêts (DAJ_044) ci-jointe, dûment complété, lot visé indiqué, datée et signée

Les candidatures sont déposées **exclusivement sur la plateforme GEX** d'Expertise France, **au plus tard le lundi 30 novembre 2026 à 14 h 00 (heure de Paris)**. Aucune candidature transmise par un autre canal ou après cette date n'est examinée.

Les questions peuvent être posées via la messagerie GEX jusqu'au mercredi 18 novembre 2026. Les réponses sont communiquées de manière anonyme à l'ensemble des candidats au plus tard le lundi 23 novembre 2026.

8.3 Déroulement de la sélection

1. **Recevabilité :** respect de la date limite et du canal de dépôt, complétude du dossier de candidature, exigences minimales éliminatoires (section 6).
2. **Analyse des offres :**
 a. **CV :** notation des critères 1 à 4 de la grille (55 points) au regard des exigences des TdR et classement des candidats par lot.
 b. **Offre :** notation de la note de compréhension et de méthodologie (critère 5) et analyse du prix des trois candidats selon la formule du critère 7. Expertise France peut demander des précisions sur un prix qui paraît anormalement bas et rejeter l'offre si les justifications fournies sont insuffisantes (code de la commande publique, art. L2152-5 et R2152-3).
3. **Liste restreinte :** les trois premiers du classement de chaque lot sont retenus ; lorsque moins de trois candidatures sont recevables, la liste restreinte comprend l'ensemble des candidats recevables.
4. **Vérifications préalables (due diligence)** des trois candidats retenus (listes d'exclusion, justificatifs, références), information des candidats non retenus.
5. **Entretiens** obligatoires, à distance, avec les trois candidats de la liste restreinte (critère 6). L'entretien peut conduire à confirmer ou ajuster les notes des critères 3 et 4.
6. **Négociation :** Expertise France peut négocier avec les trois candidats de la liste restreinte, sur le prix et les conditions de prise en charge des frais. Si elle est engagée, la négociation est menée dans le respect de l'égalité de traitement et ses échanges sont formalisés par écrit et conservés.
7. **Classement final et procès-verbal d'attribution :** le contrat de chaque lot est attribué à l'offre ayant obtenu la meilleure note globale. Les candidats non retenus sont informés via GEX ; les motifs du rejet leur sont communiqués sur demande.

8. **Mise au point et signature** du contrat avec l'attributaire.
9. **Notification** du contrat signé par les deux parties à l'attributaire.

8.5 Critères d'évaluation

Les candidatures et les offres sont évaluées lot par lot, selon la grille suivante (100 points), identique pour les trois lots. La formation et l'expérience de l'expert sont retenues comme critères d'attribution, la qualité de la personne chargée d'exécuter la mission ayant une influence déterminante sur le niveau d'exécution du contrat (code de la commande publique, art. R2152-7, 2°, b).

Critère	Points	Sous-total
OFFRE TECHNIQUE		**80**
1. [Analyse des CV] Formation (le master étant éliminatoire) : master pertinent ›› 6 pts ; master et spécialisation complémentaire pertinente ›› 10 pts	10	
2. [Analyse des CV] Expérience professionnelle générale dans les domaines du lot : 5 à 7 ans ›› 8 pts ; 8 à 9 ans ››12 pts ; 10 ans et plus ››15 pts	15	
3. [Analyse des CV] Expérience professionnelle spécifique au regard du lot (identification d'actions de développement économique pour l'UE ; gestion de projets agricoles et chaînes de valeur ; secteur public/privé congolais et connaissance du Sud-Ubangi) : 1 référence pertinente ››8 pts ; 2 références ›› 14 pts ; 3 références et plus ››20 pts	20	
4. [Analyse des CV] Connaissance du contexte (RDC, RCA, corridors économiques en Afrique, acteurs publics et privés) : limitée ››3 pts ; avérée ››6 pts ; approfondie et récente ››10 pts	10	
5. [Dossier d'offre] Note de compréhension et de méthodologie : compréhension des enjeux ››5 pts ; pertinence de l'approche pour le lot ››6 pts ; contribution au travail d'équipe ››4 pts	15	
6. [Entretien] Entretien : maîtrise du sujet, capacité d'analyse et de restitution, aptitude au travail de terrain et en équipe	10	
OFFRE FINANCIÈRE		**20**
7. [Dossier d'offre] Prix global forfaitaire (note = 20 × prix le plus bas des offres de la liste restreinte du lot / prix de l'offre)	20	
TOTAL		**100**

Les trois candidats de la liste restreinte sont tous notés sur le prix. Le contrat de chaque lot est attribué à l'offre présentant le meilleur rapport qualité-prix, c'est-à-dire la meilleure note globale, après négociation le cas échéant.

8.6 Calendrier de la procédure

Étape	Date
Publication de l'appel à CV sur GEX	06/11/2026
Date limite de dépôt des candidatures	**30/11/2026 à 14 h 00 (heure de Paris)**
Procès-verbal d'attribution et information des candidats	21/12/2026
Mise au point, signature et notification des contrats	Au plus tard le 28/12/2026

Étape	Date
Démarrage prévisionnel des missions	04/01/2027

Ce calendrier est indicatif, à l'exception de la date limite de dépôt des candidatures.

9. Dispositions générales

- Expertise France peut déclarer la procédure sans suite pour un ou plusieurs lots, à tout moment, sans que les candidats puissent prétendre à une indemnité. Un lot infructueux peut faire l'objet d'une nouvelle procédure.
- Les données personnelles transmises sont traitées sur GEX aux seules fins de la présente procédure, conformément au règlement général sur la protection des données.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Annexe – Modèle d'offre financière

Référence : 2026/ECTESLDEEC/16643

Lot n° : _____

Nom et prénom de l'expert : _____

Taux journalier d'honoraires (€ HT)	
Nombre de jours/homme du lot	Lot 1 : 30 – Lot 2 : 35 – Lot 3 : 27
Prix global forfaitaire (€ HT) = taux journalier × jours/homme	
dont phase A – L1 et L2 (€ HT) – Lot 1 : 20 j ; Lot 2 : 18 j ; Lot 3 : 23 j	
dont phase B – L3 (€ HT) – Lot 1 : 8 j ; Lot 2 : 15 j ; Lot 3 : 3 j	
dont phase C – L4 et L5 (€ HT) – Lot 1 : 2 j ; Lot 2 : 2 j ; Lot 3 : 1 j	
Régime de TVA (assujetti / non assujetti) et taux	
Prix global forfaitaire (€ TTC, le cas échéant)	
Pays de résidence fiscale	
Capacité à facturer (société, auto-entrepreneur, entrepreneur individuel immatriculé, portage salarial ou numéro fiscal, à préciser)	

Le taux journalier et le prix global forfaitaire sont fermes et non révisables. Ils couvrent l'ensemble des honoraires et des frais de fonctionnement de l'expert, frais de communication compris. Les frais de mission sont exclus de la présente offre.

Fait à _____, le _____

Signature :